

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE MUSEE PROMENADE
MARLY-LE-ROI / LOUVECIENNES**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
17 décembre 2019**

PUBLIE LE : **27 DEC. 2019**

Délibération n°171219-3 : Election du secrétaire du bureau syndical

L'an deux mille dix-neuf, le dix-sept décembre à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour le Musée Promenade Marly Le Roi - Louveciennes, dûment convoqué par le Président le dix décembre, s'est réuni Salle Béranger à Marly-le-Roi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-François PERRAULT**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2019

PRESENTS

LOUVECIENNES

Jean-Philippe SCHWEITZER, DELEGUE TITULAIRE
Lydéric WATINE, DELEGUE TITULAIRE
Béatrice BAUMANN, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

Jean-François PERRAULT, PRESIDENT
Hubert POTHELET, DELEGUE TITULAIRE
Claudia PICON, DELEGUEE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES :

LOUVECIENNES

Laurence LAFONT, DELEGUEE TITULAIRE

Communes non représentées : NEANT

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux
Madame Géraldine CHOPIN, Directrice du Musée Promenade

Nombre de communes	:	2
QUORUM	:	5
<u>Délégués présents</u>	:	6
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	6

SI MUSEE PROMENADE / CS -171219-3

OBJET : ELECTION DU SECRETAIRE DU BUREAU

RAPPORTEUR : Le Président

VU le Code général des Collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-10;

VU les statuts du Syndicat Intercommunal et notamment l'article 7 qui prévoit que le Bureau Syndical est composé, outre du Président, de deux Vice-présidents et d'un secrétaire ;

VU la délibération du comité syndical du 25 avril 2017 désignant les membres du Bureau syndical : Monsieur Philippe DELARUE (1^{er} Vice-président), Madame Stéphanie THIEYRE (2nd Vice-président), Monsieur Lydéric WATINE (Secrétaire) ;

VU la délibération du comité syndical en date du 5 novembre 2019 désignant Monsieur Lydéric WATINE 1^{er} Vice-président, en remplacement de Monsieur Philippe DELARUE ;

CONSIDERANT la nécessité de procéder à l'élection d'un nouveau secrétaire en raison de la vacance de poste ;

CONSIDERANT que le vote a lieu au scrutin uninominal, secret et à la majorité absolue ;

CONSIDERANT que les délégués intéressés ont été invités à faire parvenir leur candidature au secrétariat général des syndicats intercommunaux avant la séance par mail à l'adresse suivante : syndinterco@saintgermainenlaye.fr ou par courrier : Syndicat Musée Promenade - Hôtel de Ville 16, rue de Pontoise - 78101 Saint Germain en Laye ;

LE COMITE,

Après avoir procédé réglementairement aux opérations de vote, constate les résultats suivants :

Election du secrétaire:

Candidature déclarée : Madame Béatrice Baumann

1^{er} tour :	Nombre de votants	:	6
	Nombre de blancs et nuls	:	0
	Suffrages exprimés	:	6
	A obtenu	:	6

Madame Béatrice BAUMANN ayant obtenu l'unanimité des suffrages au 1^{er} tour de scrutin, est élue secrétaire du Bureau du Syndicat intercommunal du Musée Promenade de Marly-le-Roi/Louveciennes.

27 DEC. 2019

Fait à Marly-le-Roi, le

Transmis en préfecture et affiché le

27 DEC. 2019 Pour Extrait Conforme

Jean-François PERRAULT
Président du Syndicat Intercommunal

